

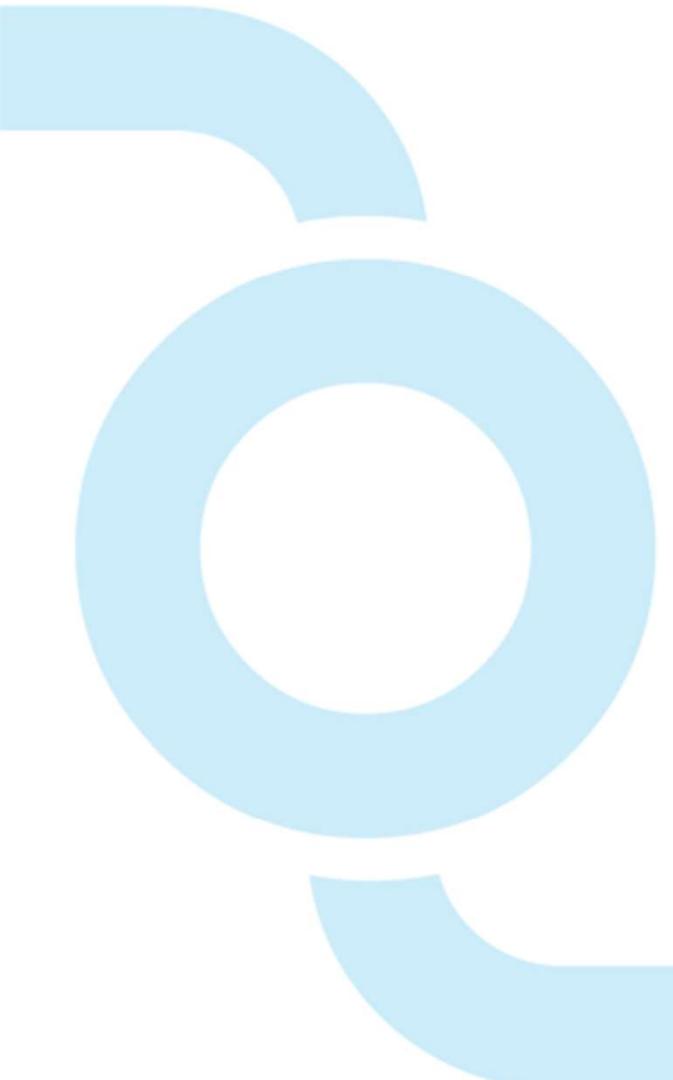


COTECH 10 Octobre 2025
Vélo Modalis

Commission locale des mobilités de Gironde

Ordre du jour

1. Démarches administratives : conventions, délibérations...
2. Charte graphique Vélo Modalis (AVS et VLS)
3. Rappel parcours voyageurs et gamme tarifaire
4. Planning des visites et calendrier

A graphic element consisting of three overlapping circles in a light blue shade. The circles are positioned on the left side of the slide, with one circle at the top, one in the middle, and one at the bottom, all partially overlapping each other.

Démarches administratives

Coûts intégrés au budget du projet



Investissement

- **Abri acier** (Fourniture, pose, installation, mise en service et stickage, arceaux, éclairage intérieur)
- **Contrôle d'accès MODALIS** (Fourniture, pose, installation, raccordement, mise en service, paramétrage)

→ Reste à la charge des territoires : travaux de dalle + raccordement électrique

Fonctionnement

- **Licences contrôle d'accès**
- **Maintenance** (Préventive, Curative)
- **SAV** (AVS et contrôle d'accès)



Investissement

- **Stations**
 - **Vélos**
- Et Frais d'installation et mise en service

Fonctionnement

- **Maintenance** (dont pièces détachées)
- **Exploitation** (dont applications, support client et gestion du service)

→ Pour simplifier la gestion administrative, **proposition d'intégration des coûts d'électricité aux contrats existant des territoires**

Démarches administratives

1) Autorisation de déploiement du service par les EPCI :

- Envoi du modèle de délibération par NAM

2) Occupation du domaine public :

- Convention d'occupation du domaine public à délibérer par NAM, EPCI et communes
→ Redevance à l'euro symbolique
- Délibération afférente

3) Convention maintenance des AVS existants

Convention qui intègre l'exploitation des AVS existants par NAM (Ex : Crémieu, Belin-Beliet, Rurales Entre 2 Mers) par le biais d'un avenant spécifique

→ Proposition de prise en charge de l'alimentation électrique par les EPCI/communes pour des questions de gestion administratives : pour les AVS (environ 50€ HT/an/AVS) et les stations VLS (environ 100€ HT/an/station)



Charte graphique Vélo Modalis

Charte graphique Vélo Modalis



Reservé aux usagers Modalis.

Cet abri est mis à disposition pour stationner votre vélo en toute sécurité, merci de respecter les lieux.

Accès : Avec votre carte ou application AVS Modalis.
Horaires d'accès : 24h/24 et 7j/7.

Vous souhaitez profiter du service ?

Téléchargez l'application AVS Modalis et souscrivez à un abonnement mensuel dédié à l'abri vélo.

Si vous détenez un abonnement TER ou Car Régionaux le service d'abris-vélo est directement compris dans votre abonnement.

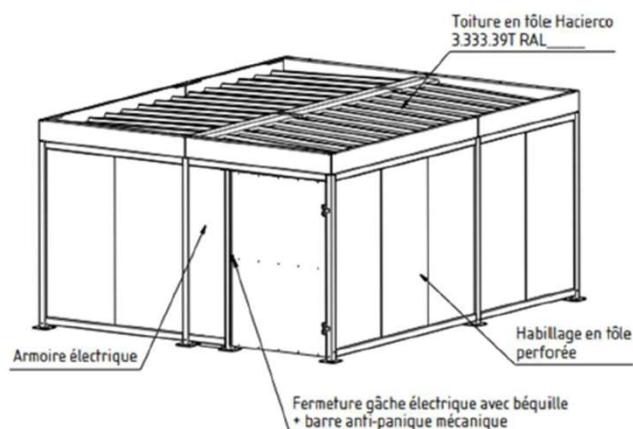
Besoin d'aide ?

En cas de problème technique ou de dysfonctionnement de la porte, veuillez contacter le support technique par mail à



Apposé sur l'armoire électrique

Habillage AVS MOSAIC



Apposé sur la porte

Abris vélos



Ici, je profite d'un service gratuit, sécurisé et accessible tous les jours de la semaine.

MODALIS

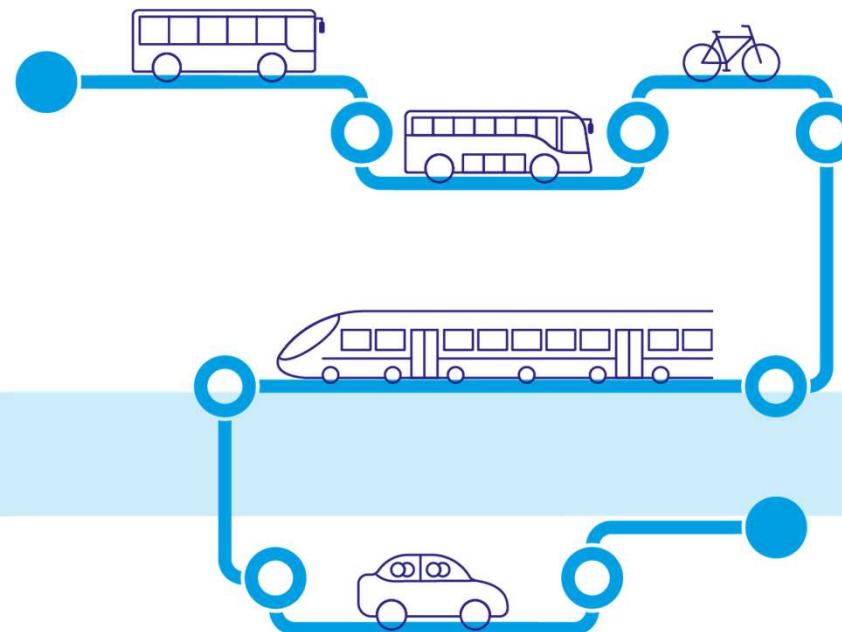


Charte graphique Vélo Modalis

→ Commande des totems à confirmer par les territoires



Parcours voyageurs



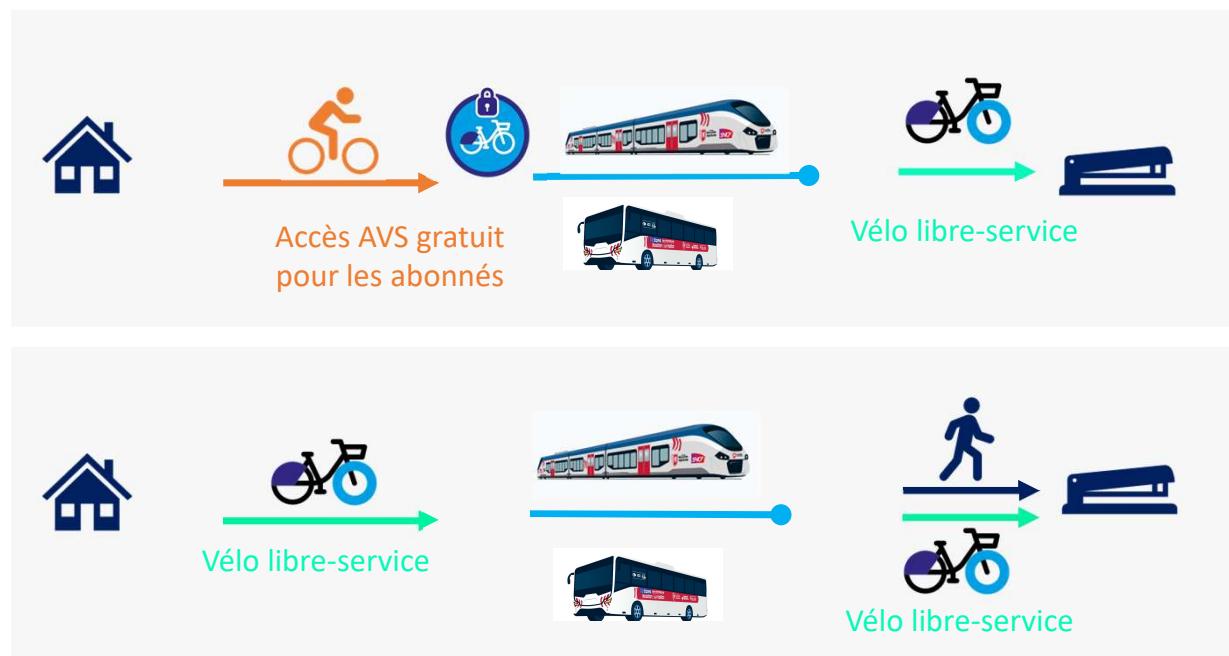
Objectif de la gamme tarifaire : couvrir le dernier kilomètre

Proposer des tarifs qui facilitent l'usage du service en rabattement sur le réseau structurant train et car

1. Abonnements en lien avec les transports en commun

2. Gratuité des abris vélos pour les usagers des transports en commun

3. Expérimentation « vélo dodo » pour faciliter l'usage du vélo vers son domicile



Expérimentation d'une offre « Vélo Dodo »



- Proposition de déploiement sur une partie territoire d'une nouvelle offre pour répondre au besoin « travail-domicile » depuis le réseau structurant
- Location d'un vélo « pour la nuit » avec possibilité de réservation en amont
- Tarifs et modalités d'accès en cours de définition

Gamme tarifaire proposée

Abonné.es TC

VLS : **15€/mois**

VLS « Vélo Dodo »
En cours de définition

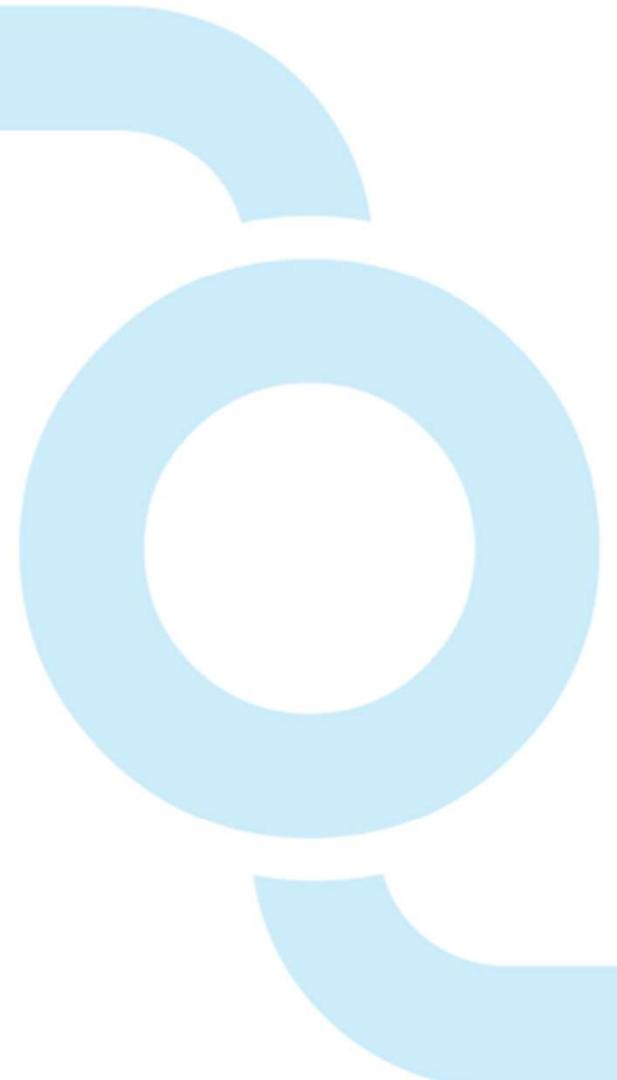
Accès gratuit aux AVS

Occasionnels

VLS : **1€ pour 45 min
ou 5€/Jour**

AVS : 24h pour 1€50
72h pour 3€

*Justificatifs fournis par l'usager au moment de
son inscription : abonnements TER/Car
Régionaux/Transports urbains*



Planning des visites et calendrier

Déploiement



Déploiement du service Vélo Modalis en Gironde en 3 phases



Actions NAM



Actions territoires

Engagement des premières commandes vélos et stations

Délibérations des territoires pour le lancement du projet et le portage par NAM
→ D'ici fin 2025 pour la phase 1

Visites terrains en cours pour valider l'implantation définitive

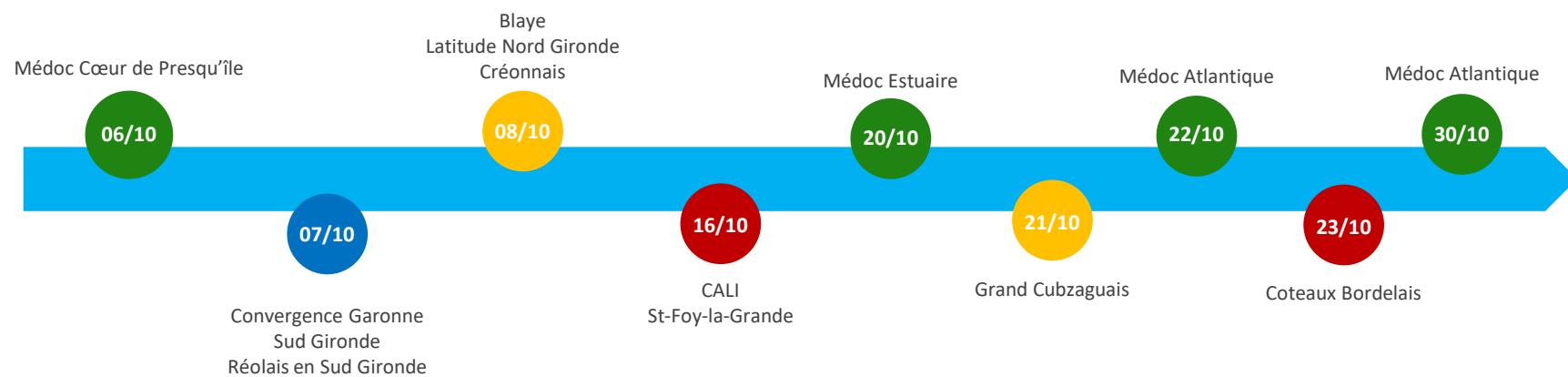
DP/DICT et autorisations de voirie

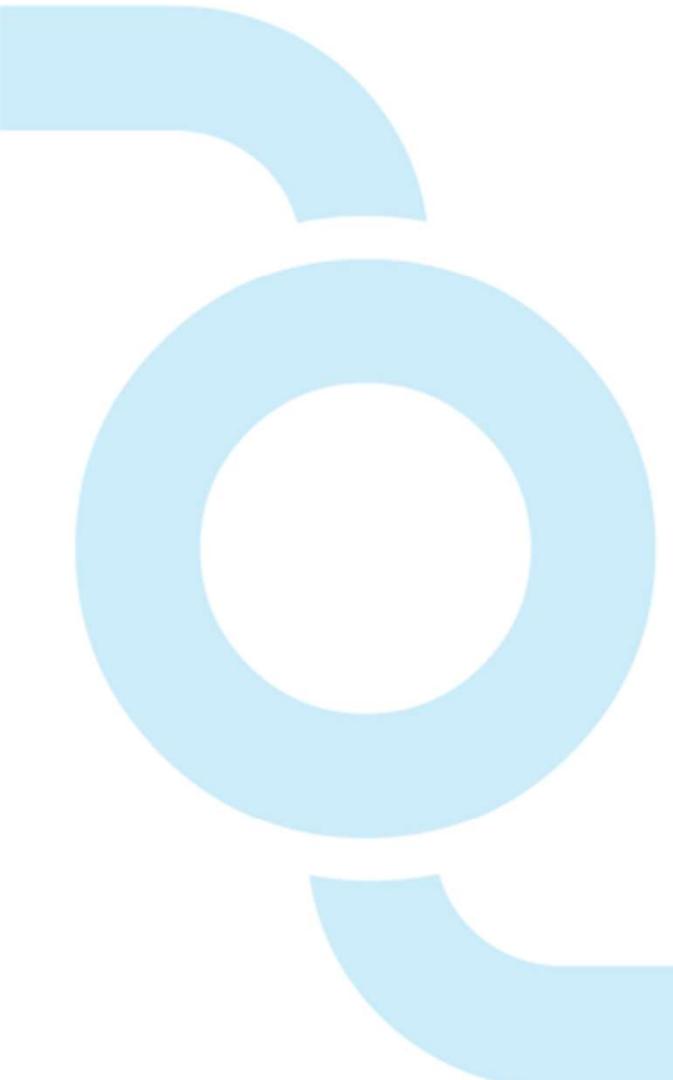
Articulation avec les services existants

Sollicitation des ABF

Validation gamme tarifaire

Planning des visites terrains





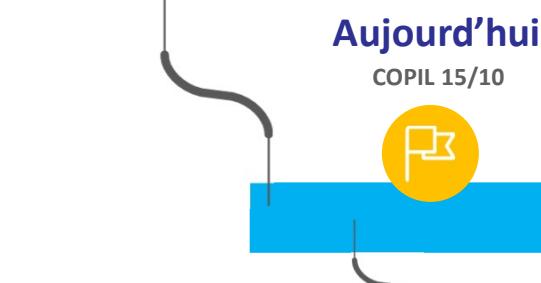
Calendrier Phase 1

Calendrier Phase 1

Mi-Sept :
Lancement des
premières commandes

Démarches administratives

Mise en service fév :
Nord Gironde, Sud Gironde et Créonnais



Aujourd'hui

COPIL 15/10



3 novembre



15 décembre

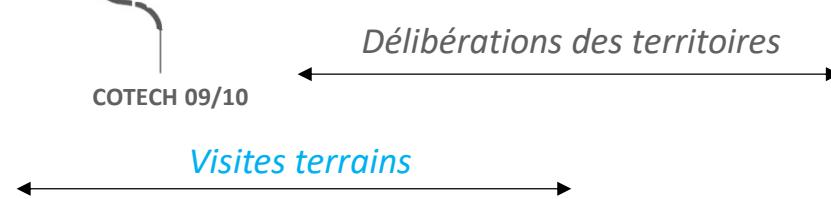


Janvier 2026



Mise en service fév :

Nord Gironde, Sud Gironde et Créonnais



Visites terrains

Délibérations des territoires

Mise en service mars :
Médoc

Travaux d'installation

Paramétrage des applications



CLM



COPIL



CS NAM

Merci de votre attention !

